

Lever le mystère de la boîte noire – assurance vie entière et calcul du crédit de rendement

Bien que le concept de l'assurance vie entière soit simple en soi, il peut être difficile de comprendre le fonctionnement interne de cette petite boîte noire. Mais l'assurance Performax Or est différente. Elle a été conçue pour vous aider à augmenter le montant d'assurance et la valeur de rachat de votre contrat au fil du temps sans aucun mystère sur son fonctionnement.

C'est vraiment simple. Votre contrat Performax Or vous permet chaque année d'accumuler des crédits de rendement qui sont utilisés pour vous aider à augmenter le montant d'assurance et la valeur de rachat de votre contrat. De plus, nous garantissons que la valeur du crédit de rendement ne sera jamais inférieure à zéro. Voici comment Performax Or démystifie votre assurance vie entière.

Crédit de Rendement

Chaque année, le 31 mars, nous annonçons le taux du crédit de rendement (CR) qui sera en vigueur pour les 12 mois suivants. Le taux du CR est basé sur le rendement des placements du Fonds de placement Performax Or. Ce fonds contient la valeur de rachat de votre contrat. À l'anniversaire de votre contrat, le taux du CR, combiné à d'autres taux, sert à calculer le crédit de rendement que peut toucher la valeur de rachat de votre contrat.

Crédit Personnalisé

Vous pourriez avoir droit, en plus du crédit de rendement, à un crédit personnalisé au titre de votre contrat. Le crédit personnalisé en fonction de votre âge, de votre sexe et de votre statut de fumeur, du montant d'assurance souscrit et de la durée de paiement de vos primes, c'est-à-dire pendant 15 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans. Le crédit personnalisé est préétabli pour chaque année contractuelle et pour chaque assuré.

Chaque année, en mars, lorsque le taux du CR est fixé, utilisez les règles ci-après pour connaître le crédit personnalisé au titre de votre contrat.

Si le taux du CR est :

- de 3 % ou plus, votre crédit personnalisé pour l'année est versé en totalité à votre contrat.
- de 2 % à 2,99 %, seulement 50 % de votre crédit personnalisé pour l'année est versé à votre contrat.
- de moins de 2 %, aucun crédit personnalisé n'est versé à votre contrat.

Le taux du CR et
formule de calcul du
crédit de rendement
en vigueur du
31 mars 2022 au
30 mars 2023.

Le taux du
CR = 4,79 %

Pas de Surprises

Il peut être amusant de percer un mystère, mais pas quand il est question de votre assurance. Performax Or vous aide à ne pas avoir de surprises avec le calcul du crédit de rendement. Utilisez la formule ci-après pour calculer votre crédit de rendement au prochain anniversaire de votre contrat. Par ailleurs, jetez un coup d'oeil à votre relevé annuel pour faire le point sur vos crédits de rendement une fois qu'ils sont affectés à votre contrat.

	Paiement Pendant 15 Ans		Paiement jusqu'à 100 ans	
	Individuelle	Conjointe	Individuelle	Conjointe
Assurance de Base	(4,79 % – 1,86 %) × valeur de rachat mensuelle garantie moyennée	(4,79 % – 2,61 %) × valeur de rachat mensuelle garantie moyenne	(4,79 % – 1,69 %) × valeur de rachat mensuelle garantie moyenne	(4,79 % – 1,94 %) × valeur de rachat mensuelle garantie moyenne
	+			
Assurance Libérée	(4,79 % – 2,44 %*) × valeur de rachat mensuelle moyenne de votre assurance libérée			
	+			
Assurance Option Dépôts	(4,79 % – 3,24 %**) × valeur de rachat mensuelle moyenne de l'assurance de l'option Dépôts			
	+			
	100 % du Crédit Personnalisé			
	= Crédit de Rendement Total			

Ces formules s'appliquent aux contrats Performax Or établis après le 28 juillet 2017. Dans le cas des contrats établis avant le 28 juillet 2017, veuillez vous reporter à votre contrat pour connaître les détails relatifs aux formules.

* 3,44 % si vous avez 85 ans ou plus

** 4,24 % si vous avez 85 ans ou plus



Votre contrat d'assurance vie entière n'a pas à être une boîte noire mystérieuse.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site manuvie.ca.

Performax Or est un produit et une marque de commerce de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de Manuvie. Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour parler à un représentant de Manuvie, composez le 1 888-626-8543